

---

**SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DU 12 FÉVRIER 2020, À 20 HEURES  
À LA SALLE DU CONSEIL**

---

1. MOMENT DE RÉFLEXION;
2. OUVERTURE DE LA SÉANCE;
3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR;
4. ADOPTION ET DÉPÔT DES PROCÈS-VERBAUX :
  - 4.1. RÉUNION DU COMITÉ RÉGIONAL DE LA RURALITÉ (CRR) DU 4 FÉVRIER 2020;
5. AUTORISATION DU PAIEMENT DES DÉPENSES :
  - 5.1. PARTIE 1 - ENSEMBLE DES MUNICIPALITÉS;
  - 5.2. PARTIE 2 - MUNICIPALITÉS RURALES;
  - 5.3. PARTIE 3 - ÉVALUATION FONCIÈRE;
  - 5.4. PARTIE 5 - TRAVAUX DE COURS D'EAU;
  - 5.5. PARTIE 6 - TAXIBUS;
  - 5.6. PARTIE 7 - CULTURE;
6. RAPPORTS MENSUELS DES CONSEILLERS RÉGIONAUX;
7. AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE :
  - 7.1. AVIS DE LA MRC SUR DES DOCUMENTS D'URBANISME MUNICIPAUX :
    - 7.1.1. Municipalité de Saint-Roch-de-Richelieu;
  - 7.2. DÉPÔT DU RAPPORT ANNUEL DE L'INSPECTEUR RÉGIONAL CONCERNANT L'APPLICATION DU RCI;
  - 7.3. SUIVI RELATIF À L'AVIS DU MAMH CONCERNANT LE RÈGLEMENT DE CONTRÔLE INTÉRIMAIRE NUMÉRO 313-19 CONCERNANT LES PLAINES INONDABLES;
8. ADOPTION DE RÈGLEMENTS ET AVIS DE MOTION :
  - 8.1. ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 319-20 ÉTABLISSANT UNE TARIFICATION POUR LA FOURNITURE DE CERTAINS BIENS ET SERVICES;
  - 8.2. ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 320-20 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 248-16 RELATIF AUX RÈGLES DE RÉGIE INTERNE DU COMITÉ DE SÉCURITÉ PUBLIQUE;
  - 8.3. ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 321-20 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 265-17 RELATIF AUX RÈGLES DE RÉGIE INTERNE DES COMITÉS RÉGIONAUX;
9. FONDS D'APPUI AU RAYONNEMENT DES RÉGIONS (FARR) :
  - 9.1. PRISE DE DÉCISION, S'IL Y A LIEU;
10. FONDS DE DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES (FDT) :
  - 10.1. ENTÉRINEMENT DU PAIEMENT DES DÉPENSES DANS LE CADRE DU FONDS LOCAL D'INVESTISSEMENT (FLI);
  - 10.2. AUTORISATION DE SIGNATURE DU CLD POUR ET AU NOM DE LA MRC DANS LE CADRE DU FONDS LOCAL D'INVESTISSEMENT (FLI);
  - 10.3. PRÉSENTATION D'UN PROJET - VOLET RURALITÉ - ENVELOPPE RÉGIONALE :
    - 10.3.1. Parc branché;
  - 10.4. PRÉSENTATION DE PROJETS - VOLET RURALITÉ - ENVELOPPES MUNICIPALES :
    - 10.4.1. Municipalité de Saint-Aimé;
    - 10.4.2. Municipalité de Massueville;
    - 10.4.3. Ville de Saint-Ours;
11. GÉOMATIQUE :
  - 11.1. AUTORISATION D'ACHAT D'UN DRONE;

12. GESTION CONTRACTUELLE :

- 12.1. DÉPÔT DU RAPPORT ANNUEL 2019 CONCERNANT L'APPLICATION DU RÈGLEMENT SUR LA GESTION CONTRACTUELLE;
- 12.2. AUTORISATION DE LANCER UN APPEL D'OFFRES PUBLIC EN VUE D'AMÉLIORER LA CONNECTIVITÉ ET LA DISPONIBILITÉ DU LIEN INTERNET, DE FAIRE UNE MISE À NIVEAU DES ÉQUIPEMENTS D'ALLUMAGE DU RÉSEAU DE FIBRES OPTIQUES ET DE LA GESTION DE LA SÉCURITÉ DU RÉSEAU;

13. GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES :

- 13.1. EXERCICE DU DROIT DE RENOUELEMENT DU CONTRAT DE COLLECTE, TRANSPORT, TRAITEMENT ET/OU ÉLIMINATION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES GÉNÉRÉES PAR L'ÉCOCENTRE RÉGIONAL POUR UNE PÉRIODE D'UN AN;
- 13.2. AUTORISATION DE MODIFIER LE CONTRAT D'EBI ENVIRONNEMENT RELATIVEMENT À LA CRISE DU RECYCLAGE;
- 13.3. RECONDUCTION DU CONTRAT POUR LA LEVÉE DE CONTENEURS AU RECYCLO-CENTRE DE L'AVENUE DE L'HÔTEL-DIEU;
- 13.4. DÉPÔT DU BILAN DE LA GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES 2019;

14. POLITIQUE CULTURELLE :

- 14.1. RENOUELEMENT DE L'ENTENTE DE PARTENARIAT TERRITORIAL AVEC LE CONSEIL DES ARTS ET DES LETTRES DU QUÉBEC (CALQ);

15. PROGRAMME D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT (SHQ) :

- 15.1. DÉPÔT DU RAPPORT DE L'AGENT DE LIVRAISON CONCERNANT LES DEMANDES TRAITÉES POUR LES PROGRAMMES D'AIDE DE LA SHQ

16. PROJETS SPÉCIAUX :

- 16.1. DÉPÔT D'UN PROJET POUR L'OPTIMISATION DE L'UTILISATION DES RÉSEAUX SOCIAUX DE LA MRC;
- 16.2. RATIFICATION DE LA SIGNATURE DE L'ENTENTE AVEC LA SÛRETÉ DU QUÉBEC CONCERNANT LE SERVICE DES CADETS À L'ÉTÉ 2020;
- 16.3. NOMINATION D'UN MEMBRE AU COMITÉ RÉGIONAL DE SÉCURITÉ INCENDIE ET CIVILE;
- 16.4. SUIVI DU DOSSIER DE LA SANTÉ, ADOPTION D'UNE RÉOLUTION, S'IL Y A LIEU;

17. RESSOURCES HUMAINES :

- 17.1. AUTORISATION D'ENCLENCHER LE PROCESSUS D'EMBAUCHE D'UN CHARGÉ DE PROJET À LA RÉVISION DU SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT ET D'EMBAUCHER LA RESSOURCE RETENUE;
- 17.2. AUTORISATION D'ENCLENCHER LE PROCESSUS D'EMBAUCHE D'UN AGENT OU D'UNE AGENTE DE SENSIBILISATION À LA GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES (ÉTÉ 2020) ET D'EMBAUCHER LA RESSOURCE RETENUE;
- 17.3. AUTORISATION D'EMBAUCHE DE LA RESSOURCE DANS LE CADRE DU PRMHH;
- 17.4. AUTORISATION D'EMBAUCHE AU POSTE DE SECRÉTAIRE DES PROFESSIONNELS;

18. TRANSPORT ADAPTÉ ET COLLECTIF RÉGIONAL :

- 18.1. DEMANDE AU MINISTÈRE DES TRANSPORTS RELATIVEMENT À LA RESTRICTION DE CIRCULATION SUR LE PONT TURCOTTE À SOREL-TRACY;

19. ANALYSE DES DEMANDES D'APPUI REÇUES;

20. EXAMEN DE LA CORRESPONDANCE;

21. EXAMEN DES INVITATIONS;

22. AFFAIRES NOUVELLES :

- 22.1. \_\_\_\_\_
- 22.2. \_\_\_\_\_
- 22.3. \_\_\_\_\_
- 22.4. \_\_\_\_\_

23. PÉRIODE DE QUESTIONS;

24. LEVÉE DE LA SÉANCE.

La greffière,

  
M<sup>e</sup> Joanie Lemonde